

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 JUILLET 2011

○ PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, René BRAND, Jean-Paul COUTY, Joëlle BLANC, Jean-François DUSONCHET, Véronique VERELST, Cédric PIAZZA, Jean-Louis GAL.

○ PERSONNES ABSENTES EXCUSEES:

Laura VIRET

○ PERSONNES ABSENTES:

Gilles TROTTET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

○ ORDRE DU JOUR :

-DELIBERATIONS :

- **DECOMPTE DEFINITIF SYANE: OPERATION AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE.**
- **DECOMPTE DEFINITIF SYANE : OPERATION NRAZO RESORPTION DES ZONES BLANCHES ADSL**
- **GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES 2011-2012**

-AFFAIRES DIVERSES

Commentaire sur le précédent compte rendu: les élus n'ont pas reçu le compte rendu par mail et celui-ci n'est pas disponible sur le site municipal. Le Maire indique que cela est dû à l'absence pour congé puis arrêt de travail de la secrétaire .Jean-Pierre Baillard , qui a imprimé les compte- rendus en son absence n'a pas fait le transfert .Il est décidé que dorénavant il se charge de communiquer aux élus le fichier dès validation.

DELIBERATIONS :

- **DECOMPTE DEFINITIF SYANE: OPERATION AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE.**

Le montant global des travaux atteint 72035,19€ au lieu des 71000€ prévus. Il se compose de 14040€ à la charge du Syane, 45067,36€ à la charge de la commune et 2098,11€ de frais généraux.

Ce décompte définitif concerne les travaux réalisés en 2010.

10 VOIX POUR.

- **DECOMPTE DEFINITIF SYANE : OPERATION NRAZO RESORPTION DES ZONES BLANCHES ADSL**

Le montant définitif de ces travaux d'enfouissement de la fibre optique est comme prévu de 2964€ à la charge de la commune.

Grâce à ces travaux le réseau est maintenant beaucoup plus performant sur les hameaux des Noyers , de la Grange et en partie de chez Floret. Véronique VERELST indique que des problèmes de réseaux persistent sur le secteur de chez Fauraz. Le Maire répond que les travaux de fibre optique ont été soutenus par le Conseil Général pour résorber les zones blanches . Il n'y a pas de travaux similaires prévus sur la commune , l'ensemble des hameaux étant raccordés.

10 VOIX POUR.

- **GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES 2011-2012**

Des plantes invasives se développent sur plusieurs sites de la commune, notamment à deux emplacements sur Clarnant et un aux Noyers. Sur la route forestière, l'ONF se charge également d'un site.

Les racines de ces plantes peuvent descendre à 6 m de profondeur et aucun traitement chimique ne parvient à les stopper pour l'instant. Une entreprise propose de couper ces plantes puis de les traiter par un désherbant . Il est ensuite préconisé de les recouvrir de bâches et de planter des noisetiers pour les étouffer. Le coût de l'opération est très élevé: en 2011, 2063€ dont 676€ financés par le CG et 1346€ par la commune; en 2012, 8600,20€ dont 2880€ par le CG , 30% soit 3583€ par le CDRA et 3147,84€ par la commune. En 2 ans , notre commune devrait donc investir 4494€ sans garantie sur l'efficacité de l'opération. Le Maire propose que ce travail soit réalisé sur la même période par Stéphane, l'employé municipal.

L'ensemble des élus adhère à cette idée , la délibération est donc annulée.

-AFFAIRES DIVERSES

REUNION PARENTS D'ELEVES SCOLARISES A ST MAURICE:une réunion a été organisée pour les familles concernées de Vovray et du Sappey en présence de Sylvie Mermillod et de Jean-François Vernond chargés des affaires scolaires à la CCPC.5 familles sur 17 concernées étaient présentes .L'objectif était de connaître leurs motivations et lever si possible les obstacles à la scolarisation de leurs enfants sur nos 2 communes.Il ressort principalement des raisons de commodités, la facilité de continuer après les années de maternelle, mais également des problèmes de relations entre l'enseignante et les parents et/ou les enfants. Les familles qui scolarisent une fraterie préfèrent que leurs enfants soient dans le même établissement. Il est proposé que les nouveaux arrivants soient sensibilisés avant de faire leur choix.Le Maire rappelle que les horaires de la garderie peuvent évoluer selon les contraintes des parents.

SURVEILLANCE CANTINE:après des difficultés de discipline et de relation avec certains parents, David a démissionné.C'est Adeline COUTY qui s'est proposée pour le remplacer et elle a été choisie par l'association les TARTIFILOUS.Les élus évoquent plusieurs cas difficiles qui ont conduit à cette situation.Les problèmes de discipline mais également les impayés de certaines familles sont commentés.Outre le nouveau système de paiement mis en place pour la prochaine rentrée, le Maire compte que l'association durcissent son règlement et le fasse respecter.

REMBLAIS MAULET:après une étude confiée à un géologue par la société Maulet, il est constaté que le terrain prévu est instable.Il n'est donc pas possible de le retenir pour un stockage de remblais.

DENEIGEMENT:Didier DESBIOLLES a présenté une offre pour la prochaine saison selon les critères qui avaient été décidés(équipement des lames avec caoutchoucs).Son taux horaire reste à 65€ HT et l'immobilisation du véhicule passe de 2000 à 4500€ HT.

Le Maire accepte cette offre sous réserve que le travail de déneigement soit effectué par un tracteur équipé d'une saleuse.Il s'agit de faire les 2 opérations en un seul passage pour ne payer qu'un trajet.Il serait souhaitable à certains endroits de demander un salage systématique(exemples sur la route du Moulin ou sur le chemin de Cornillon).Joëlle Blanc demande si cela ne va pas occasionner des frais supplémentaires pour l'entrepreneur.Le Maire répond qu'il utilise déjà ce type de matériel pour d'autres communes et qu'il lui est déjà demandé depuis longtemps d'avoir les 2 équipements sur le même tracteur.

PEINTURE EXTERIEURE: le local d'agrandissement a été crépi et peint .Le côté sud de la mairie a également été rafraîchi.

CIMETIERE: le portail a été rénové, repeint , les piliers repositionnés , l'entrée goudronnée.Le maçon Moretti fait une offre d'environ 15000€ pour la reprise du crépi sur une partie du mur périphérique.Le crépi ressort des tablettes et l'eau s'infiltré à l'intérieur.Il est aussi prévu de résoudre l'affaissement dans l'un des angles. Véronique VERELST s'étonne qu'un seul devis soit demandé.Le Maire ,avec plusieurs élus , assurent travailler en confiance avec cette entreprise et soulignent le manque de choix ,localement ,pour évaluer de tels travaux.

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS: les maires , adjoints et certains responsables d'associations se retrouvent le 12 juillet pour une réunion consacrée à la sécurité lors des fêtes et bals organisés sur nos 4 communes des Bornes .Le commandant de Gendarmerie et le chef de corps des pompiers seront présents pour informer les participants sur la législation en vigueur et les précautions à observer.L'objectif sera ensuite d'harmoniser les pratiques et de veiller au respect des lois dans ce domaine.

COURSE CYCLISTE: ce samedi 9 juillet , notre village sera traversé par une course cycliste.3 trajets seront empruntés avec une arrivée aux Glières .

DECLARATIONS DE TRAVAUX : une fenêtre chez M. Ragic Alex à la Thouvière, des ouvertures chez M.Vuattoux (maison Laverrière) à Clarnant , un velux chez M. Spoorenberg à Grange à Gal.

JEUX :Joëlle Blanc témoigne que les jeux se sont bien déroulés avec seulement une dizaine de personnes.

SMS: il est question d'un rapprochement avec le syndicat du Vuache , à la demande du préfet.

JEUX intercommunaux (à Allonzier): 3 adultes, 3 adolescents et un responsable sont requis par commune.